

Image not found or type unknown



Contrat de freelance

Par **GARCONSULT**, le **31/01/2024** à **22:23**

Bonjour,

Je souhaiterais mettre un place un contrat de prestation de service entre les freelances qui réalisent déjà des missions et ma société.

Dans quelle mesure puis-je indiquer une clause qui stipulerait que lorsque les freelance executent une mission pour ma société, ils ne peuvent pas répondre ou intéragir avec leurs autres clients?

Le but étant qu'ils se consacrent entièrement à ma mission et pas autre choses durant le temps qui est consacré à la mission qu'ils réalisent pour ma société.

Je vous remercie d'avance de votre aide,

Par **GARCONSULT**, le **01/02/2024** à **19:14**

Bonsoir,

Merci infiniment de votre réponse très claire et précise.

Cordialement,

Eva GARCIA